



Bettembourg, le 30 avril 2018

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les échevins,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre du jour du conseil communal du vendredi 4 mai 2018 la motion suivante :

### **MOTION 3**

#### **Le conseil communal,**

Vu que les autorités communales n'ont pas compétence en matière de droit d'établissement ;  
Considérant qu'il incombe toutefois aux autorités communales de veiller à un développement harmonieux et attractif des quartiers ;

Considérant que le commerce de proximité est complémentaire à la mobilité douce et qu'il contribue à la revitalisation des centres résidentiels ;

#### **invite le collège échevinal**

à favoriser l'implantation et la pérennisation d'un tissu de commerces et de services de proximité répondant aux besoins de la population ;

à assurer une mixité adéquate de l'offre commerciale en élaborant et en mettant en œuvre un programme de rachat et de prise en location de locaux commerciaux pour les louer, voire les sous-louer à des exploitants en fonction d'un cahier des charges répondant notamment à des critères de développement durable et de responsabilité sociale.

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby Biwer, Guy Frantzen, Claude Fournel, Sylvie Jansa, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro